

CUVE DE STOCKAGE

recommandations d'usages en période de pénurie d'eau*

**VOUS POUVEZ UTILISER L'EAU
STOCKÉE DANS VOTRE CUVE POUR :**



Vous laver

(Si vous avez des plaies,
utilisez de l'eau potable)



**Faire
la lessive**



**Faire
le ménage**



**Tirer la chasse
d'eau**



**Faire
la vaisselle**



**L'eau contenue dans la cuve devra être considérée
comme impropre aux usages indiqués ci-dessous :**



Boire



**Se brosser
les dents**



**Faire
à manger**

**La vidange et la désinfection devront être
réalisées une fois par trimestre.**



En cas d'absence prolongée (week-end, congés, etc.), procédez à une vidange et un nettoyage complet de la cuve afin d'éliminer tout risque de contamination bactériologique



Si vous souhaitez raccorder votre cuve au réseau, il est obligatoire :

- D'installer un système de disconnexion totale entre la cuve et le réseau
- De séparer strictement et identifier les circuits d'eau potable et non potable



Pour en savoir plus sur le raccordement au réseau d'un dispositif de stockage d'eau potable, veuillez consulter les recommandations sanitaires disponibles sur le site de l'ARS Mayotte : <https://bit.ly/3XUoDkg>

